

M. BEAULÉ: Qu'au moins deux.

Le PRÉSIDENT: ...qu'au moins deux d'entre eux soient Canadiens d'expression française.»

M. CARON: C'est cela.

(Traduction)

Le PRÉSIDENT: D'après mon humble traduction de l'amendement à l'article 7, il se lit ainsi: «Que l'article 7 soit amendé par l'addition d'une virgule après le mot «company», suivie des mots «and that at least two of the said directors shall be French-speaking Canadians».

Le Comité est-il prêt à voter? Je demande à tous ceux qui sont pour l'amendement de lever la main. Quels sont ceux qui sont contre?

M. MACKASEY: Je vous prie d'observer que je me suis abstenu de voter pour des raisons très égoïstes.

Le PRÉSIDENT: L'amendement est adopté par huit contre sept.

L'article 7 amendé est-il approuvé?

L'article 7 amendé est approuvé?

A l'article 8—*Comité exécutif du conseil d'administration.*

M. BARNETT: Je pose la question suivante par curiosité. Je voudrais savoir comment on choisira le président de la compagnie, étant donné que le président de la compagnie est membre *ex officio* du comité exécutif. On a déjà dit que les deux réseaux désigneraient probablement un certain nombre d'administrateurs. Je ne vois aucune formule pour nommer le président de la compagnie.

M. MACDOUGALL: Cela est normal. La même situation existe ailleurs. Quand deux compagnies possèdent une filiale à parts égales, elles choisissent le président à tour de rôle pour une période convenue, pour un an ou pour plus longtemps.

M. SPENCE: C'est le cas de la *Toronto Terminal Railway Company*.

(Texte)

M. BEAULÉ: Monsieur le président, je sais que dans la province de Québec, au *Shawinigan Terminal*, le président est nommé pour deux ans par le Pacifique Canadien et, vice versa, deux autres années par le National Canadien. A-t-on l'intention de procéder dans ce sens-là?

M. MACDOUGALL: En général, oui.

Le PRÉSIDENT: L'article 8 est approuvé.

A l'article 9—*Engagements*

M. PETERS: Me serait-il permis de demander à M. Macdougall si nous sommes maintenant au courant de tous les projets et du potentiel de cette compagnie?

M. MACDOUGALL: Je le crois. J'ignore si j'ai bien saisi la portée de votre question, mais je pense qu'on vous a expliqué en général ce que la compagnie a l'intention de faire.

M. PETERS: Je crois que l'établissement de moyens de transport est très important. Je crois qu'il y a deux ou trois autres compagnies exploitant des terminus qui ressemblent à celle-là. Je crois qu'il y a une compagnie exploitant un terminus à Toronto et qu'il y a au moins une autre compagnie semblable à laquelle participent les deux réseaux. Pourriez-vous expliquer quels genres de transports auxiliaires il y a pour le ramassage des voyageurs des marchandises?

M. MACDOUGALL: Je crois que le terminus de Toronto, dont on a parlé déjà, se compare à celui d'Ottawa, et que chacun des deux grands réseaux a l'intention de continuer son activité dans la ville d'Ottawa, c'est-à-dire d'y solliciter des voyageurs et des marchandises.